DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Bourso Santé

Compartiment de la SICAV BOURSO INVEST soumis au droit français

Société Générale Investment Solutions (France), Groupe SOCIETE GENERALE
FR001400RWN0

https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr
Appelez le 01 58 98 89 11 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Société Générale Investment Solutions (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Société Générale Investment Solutions (France) est agréée en France sous le n°GP-06000029 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 23/07/2026

En quoi consiste ce produit ?

Type : Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG)

Durée : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans.

Objectifs :

Le compartiment Bourso Santé est un compartiment nourricier du compartiment maître Amundi Stoxx Europe 600 Healthcare UCITS ETF (LU1834986900) de la SICAV de droit luxembourgeois Multi Units Luxembourg. L'objectif de gestion du compartiment nourricier est identique à celui du compartiment maître. À ce titre, le compartiment nourricier investit à hauteur de 85% minimum de son actif dans le fonds maître.

Ce Compartiment est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA).

La stratégie de votre fonds est identique à celle du compartiment du fonds maître à savoir :
L'objectif d'investissement est de suivre l'évolution, à la hausse comme à la baisse, de l'indice STOXX® Europe 600 Healthcare, dividendes nets réinvestis, libellé en euros qui est représentatif de la performance de grandes sociétés européennes du secteur de la santé, tout en minimisant la volatilité de l'écart entre le rendement du Compartiment et celui de l'indice (l'"Ecart de suivi").
L'écart de suivi prévu dans des conditions de marché normales devrait atteindre 1%.

La performance du fonds nourricier peut être inférieure à celle du fonds maître du fait de ses propres frais de gestion et de sa valorisation au cours de clôture de l'ETF.
Par ailleurs, une décorrélation pourra également être constatée au moment de la distribution semestrielle des sommes distribuables du maître.

Politique d'investissement du fonds maître :
Le Compartiment poursuivra son objectif d'investissement par le biais d'une réplication indirecte.
Les limites fixées sont portées à 20% au maximum pour les investissements en actions et/ou obligations émises par un même organisme. Ce plafond de 20% sera contrôlé à chaque date de repondération de l'Indice en se fondant sur la méthode de calcul de l'Indice, qui limite l'exposition aux actions d'un même émetteur à 20% et qui est calculée par le promoteur de l'Indice ou l'agent chargé du calcul de l'Indice. Ce plafond de 20% peut être porté à 35% pour une composante si cela est justifié par des conditions de marché exceptionnelles, par exemple si certaines actions ont un poids prépondérant et/ou si un instrument financier ou des titres liés à une branche économique représentée dans l'Indice connaissent une forte volatilité. Ce cas pourrait se présenter si une offre publique d'achat affecte l'un des titres entrant dans la composition de l'Indice ou si la liquidité d'un ou plusieurs instruments financiers qui en font partie est affectée par des restrictions significatives. Afin de dissiper toute ambiguïté, toute garantie reçue par le Compartiment est saisie directement sur le compte du Compartiment qui est ouvert dans les registres comptables du Dépositaire. Ainsi, la garantie reçue sera comptabilisée au titre des actifs du Compartiment. En cas de défaillance de la contrepartie, le Compartiment peut disposer des actifs reçus de la contrepartie défaillante afin d'éteindre la dette de cette contrepartie à l'égard du Compartiment en vertu de la transaction garantie. Ce Compartiment est éligible aux plans d'épargne en actions français (PEA), ce qui signifie qu'il investit au moins 75% de ses actifs dans un portefeuille diversifié d'actions émises par un émetteur constitué dans un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace Économique Européen. Au sens de la loi fiscale allemande sur les fonds d'investissement (InvStG-E, ou « GITA »), le Compartiment est un fonds commun et a vocation à respecter les critères d'un « fonds actions ».
À ce titre, le Compartiment détiendra un panier de titres financiers éligible au ratio actions au sens de la loi InvStG-E qui représentera au moins 94% de son actif net dans des circonstances normales de marché. Le Compartiment pourra procéder à des ajustements dudit panier, quotidiens si nécessaires, en vue de respecter ce ratio.

La Devise de référence de Amundi Stoxx Europe 600 Healthcare UCITS ETF est l'euro (€).

Le Compartiment investira au moins 90% de ses actifs dans des actions et titres équivalents et du fait de son éligibilité au Plan d'Epargne en Actions (PEA) investira au moins 75% de son actif dans des actions émises par des sociétés qui ont leur siège dans un Etat membre de l'Union Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.

Le fonds maître *pourra investir jusqu'à 10% maximum de son actif dans des parts ou actions d'autres OPCVM dans le respect des contraintes du Fonds. Aucun investissement ne sera effectué dans d'autres OPC.*
Afin d'atteindre l'objectif d'investissement des Compartiments répliquant des indices financiers via une méthodologie de Réplication indirecte, la Société peut, pour le compte des Compartiments, conclure des swaps de rendement total (« TRS ») dans le cadre de transactions privées (de gré à gré) avec des institutions financières réglementées dont le siège social est sis dans un État membre de l'OCDE, spécialisées dans ce type de transaction, bénéficiant au minimum d'une notation « investment grade » et soumises à une surveillance prudentielle (par exemple, des établissements de crédit ou des sociétés d'investissement).

Les souscriptions et les rachats sont reçus et centralisés au département des Titres et de la Bourse de la Société Générale (32 rue du Champ de Tir – 44000 Nantes) au plus tard à 11h00 le jour ouvré précédant la date d'établissement de la valeur liquidative sur la base de laquelle ils seront exécutés et par IZNES au plus tard à 10h30 pour les actions réservées aux investisseurs personnes morales agissant pour compte propre à inscrire ou inscrites au nominatif au sein du DEEP (Dispositif d'Enregistrement Electronique Partagé).

Valeur liquidative quotidienne : La valeur liquidative est établie chaque jour où les marchés Euronext Paris sont ouverts à l'exception des jours fériés légaux en France.

Les parts ou actions de l'ETF maître sont évaluées à leur cours de clôture (Bourse de Paris).

Le compartiment capitalise intégralement les sommes distribuables (revenu net et plus-values nettes réalisées).

Type d'investisseurs visés : Cette SICAV est ouverte à tout souscripteur et ne peut être souscrite par des US Persons ou assimilés.

Recommandation : Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

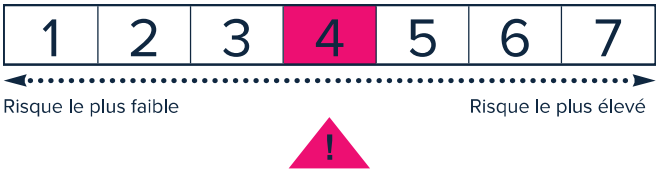
Dépositaire : Société Générale

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de Société Générale Investment Solutions (France), 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris.

La valeur d'actif nette de la SICAV est disponible sur le site internet : https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de la Société de Gestion à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment.
Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Stoxx Europe 600 Healthcare UCITS ETF de la SICAV Multi Units Luxembourg.

Scénarios de performances

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indicateur de référence approprié au cours des 10 dernières années.
Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 160 €	3 930 €
	Rendement annuel moyen	-58.40%	-17.00%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 280 €	6 760 €
	Rendement annuel moyen	-17.20%	-7.50%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 630 €	14 750 €
	Rendement annuel moyen	6.30%	8.10%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 050 €	16 720 €
	Rendement annuel moyen	30.50%	10.80%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'indicateur de référence entre août 2024 et mars 2026
Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'indicateur de référence entre décembre 2017 et décembre 2022.
Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'indicateur de référence entre octobre 2016 et octobre 2021.

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 €	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans
Coûts totaux	59 €	422 €
Incidence des coûts annuels (*)	0.59%	0.63% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8.73% avant déduction des coûts et de 8.10% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	0.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins.	0 €
Coûts de sortie	0.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.59% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	59 €
Coûts de transaction	0.00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 5 ANS

Cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre SICAV ne prélevant aucune commission de rachat.
La société de gestion peut mettre en oeuvre un mécanisme de plafonnement des rachats appelé « gates » afin d'étaler les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives dès lors qu'elles excèdent un niveau fixe et déterminé par la société de gestion. Ce dispositif à caractère exceptionnel ne sera déclenché qu'en cas de survenance concomitante d'une situation de forte dégradation de la liquidité des marchés, ainsi que de rachats importants au passif du compartiment.
Un mécanisme de Swing Pricing peut être mis en oeuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, vous pouvez nous contacter par courrier ou par e-mail :
Société Générale Investment Solutions (France), 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris ou https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr/fr/contact/

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Les documents légaux (prospectus, dernier rapport annuel et document semestriel) sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion à l'adresse suivante : Société Générale Investment Solutions (France), 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris ou sur le site : https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr